LEGISLATIVE ASSEMBLY
LEGISLATIVE
DEC 15 1999

98-99

Annual Report

Premier's Council on the Status of Disabled Persons

Rapport annuel

Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées

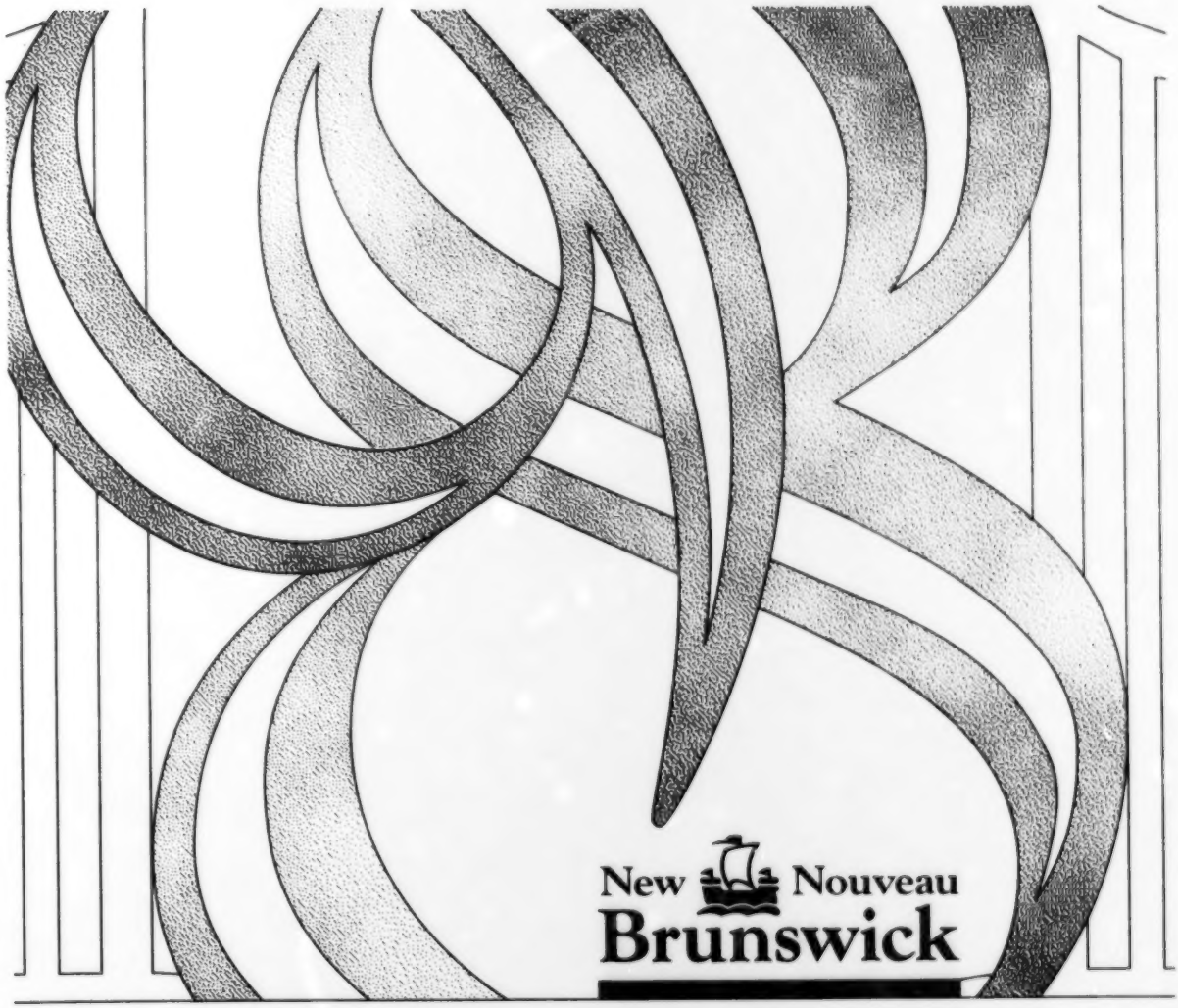

1998-1999 Annual Report

Published by :
Premier's Council on the
Status of Disabled Persons
Province of New Brunswick
Kings Place, Suite 648
440 King Street
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H8
Canada
Telephone : (506) 444-3000 or 1-800-442-4412
Fax : (506) 444-3001
E-mail : pcsdp@gov.nb.ca
Website : www.gov.nb.ca/pcsdp

August 1999

Design Management (cover) :
Communications New Brunswick

Typesetting :
Premier's Council on the
Status of Disabled Persons

Printing and Binding :
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55236-509-3

ISSN 0825-8201

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 1998-1999

Publié par :
Conseil du Premier ministre sur la
condition des personnes handicapées
Province du Nouveau-Brunswick
Place Kings, pièce 648
440, rue King
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H8
Canada
Téléphone : (506) 444-3000 ou 1-800-442-4412
Télécopieur : (506) 444-3001
Courrier électronique : pcsdp@gov.nb.ca
Site web : www.gov.nb.ca/pcsdp

Août 1999

Services de design (couverture) :
Communications Nouveau-Brunswick

Photocomposition :
Conseil du Premier ministre sur la
condition des personnes handicapées

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55236-509-3

ISSN 0825-8201

Imprimé au Nouveau-Brunswick

100-03441/

98-99

Annual Report

Premier's Council on the Status of Disabled Persons

Rapport annuel

Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées

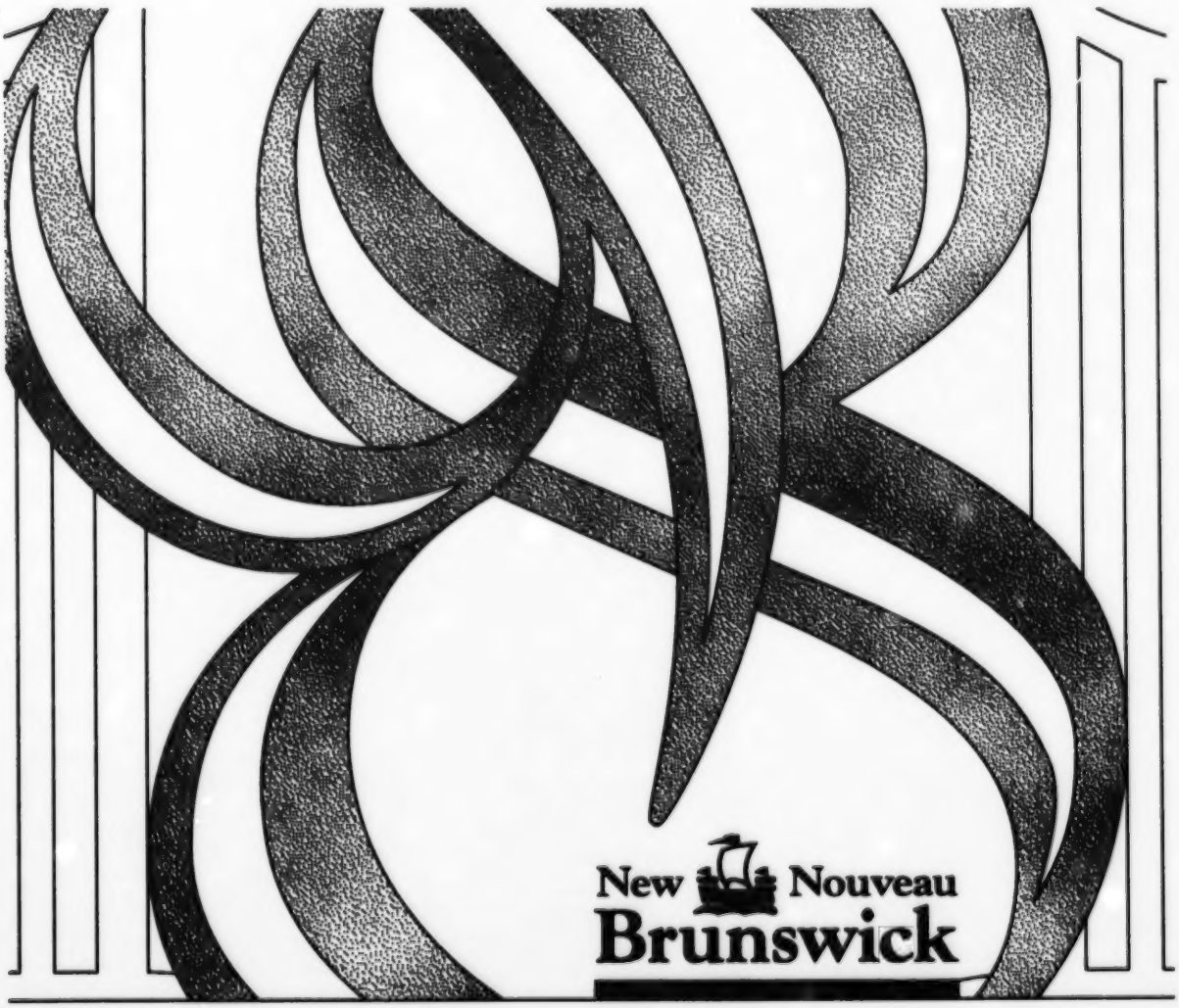

The Honourable Bernard Lord
Premier
Province of New Brunswick
P. O. Box 6000
Fredericton, N.B.
E3B 5H1

Dear Mr. Premier:

I have the honour to present to you the seventeenth Annual Report of the Premier's Council on the Status of Disabled Persons. This report covers the fiscal year ending March 31, 1999.

Respectfully submitted,

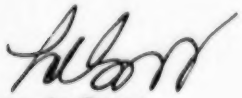

Lynn de Groot
Chairperson

À l'honorable Bernard Lord
Premier ministre
Province du Nouveau-Brunswick
C. P. 6000
Fredericton (N.-B.)
E3B 5H1

Monsieur le Premier ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le dix-septième rapport annuel du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées pour l'année financière se terminant le 31 mars 1999.

Rapport respectueusement soumis par,

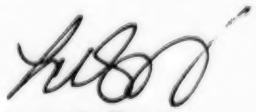

Lynn de Groot
Présidente

Table of Contents

Chairperson's Message 7

Executive Director's Message 9

Council Background 12

Council Members 15

Outline of Responsibilities 16

Council Activity Report 19

Publications and Briefs 23

Major Projects Planned 24

Financial Statements 27

Table des matières

Message de la Présidente 7

Message du Directeur général 9

Historique du Conseil 12

Membres du Conseil 15

Énoncé des responsabilités 16

Rapport des activités du Conseil 19

Publications et mémoires 23

Principaux projets prévus 24

États financiers 27

Chairperson's Message

Another year has ended in the activities of the Premier's Council on the Status of Disabled Persons. We can use the annual report to pause and reflect on what we have achieved.

We believe that the provincial action plan *Full Citizenship for All* was our most important project for the year in question. We will be following up with all of the 92 recommendations to ensure that the provincial government is kept accountable on these issues.

That report contained a vision of *Full Citizenship for All*, which stated :

«While the provincial government should not be expected to do everything to solve all of the barriers faced by persons with disabilities, it has a responsibility to show more leadership in achieving such an environment for citizens with disabilities. The provincial government, in conjunction with communities, must adopt inclusive policies as an ongoing objective in all aspects of their activities. We look to government to structure programs and legislation that will allow a system of community-based supports to exist that can respond with flexibility and compassion to empower persons with disabilities to live meaningful and independent lives as full members of their communities.

The quality of life available to a person with a disability should not be determined by the cause of disability, the type of disability, the age of the citizen, or where they live in New Brunswick. Rather the support system should attempt to fairly distribute the available resources based on the needs of the individual involved. People with disabilities can and want to be involved with economic growth. Persons with disabilities can help find solutions to increasing their involvement in positive futures for all citizens in New Brunswick.»

Message de la Présidente

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées a terminé une autre année d'activités. Nous pouvons nous servir du rapport annuel pour prendre le temps de réfléchir à ce que nous avons accompli.

Nous sommes convaincus que le plan d'action provincial *Citoyens à part entière* a été notre projet le plus important de l'année. Nous suivons de près chacune des 92 recommandations pour faire en sorte que le gouvernement provincial rende des comptes à leur sujet.

Le rapport renfermait une vision de *Citoyens à part entière*, exprimée comme suite :

«Même s'il n'appartient pas au gouvernement provincial de tout faire seul pour éliminer les obstacles qui se dressent devant les personnes handicapées, il a cependant la responsabilité de faire preuve de plus de leadership afin d'assurer un tel environnement pour les citoyens ayant des handicaps. Le gouvernement provincial, en collaboration avec les communautés, doit faire de l'adoption de politiques générales un objectif permanent dans tous ses secteurs d'activité. Nous attendons du gouvernement qu'il structure des programmes et adopte une législation qui permettra l'établissement d'un système de soutien communautaire capable d'agir avec souplesse et compassion pour permettre aux personnes ayant des handicaps de vivre des vies intéressantes et autonomes comme membres à part entière de leur communauté.

La qualité de vie d'une personne ayant un handicap ne devrait pas être déterminée par la cause ou la nature de son handicap, par son âge ou par son lieu de résidence au Nouveau-Brunswick. Le système de soutien devrait plutôt chercher à répartir équitablement les ressources disponibles en fonction des besoins des personnes en cause. Les personnes ayant des handicaps peuvent et veulent s'intéresser à la croissance économique. Elles peuvent contribuer à trouver des solutions et accroître leur participation à la recherche de possibilités d'avenir pour tous les citoyens du Nouveau-Brunswick.»

We have promoted guiding principles to ensure that persons with disabilities have :

- Rights and Responsibilities
- Empowerment
- Participation

The Premier's Council on the Status of Disabled Persons will do everything we can to support these guiding principles both in and outside of government parameters. During the coming year, my term as chairperson of the Council will expire. With some regret I will step aside and make room for another leader to come forward.

While we have many priorities still to pursue, I feel privileged to have had the opportunity to work with so many dedicated advocates who struggle on a daily basis for the inclusion of all citizens.

I would like to recognize the other members, over the years, who have given their valuable time and insights to guide the Council's deliberations. I would also like to thank our office staff, who have delivered the operational follow-ups to the various activities of the Council.

As the economic, social and political environments continue to evolve in this country and in this province, we expect that the Council will continue to work hard to protect the inclusion of citizens with disabilities. Please join us as we build the barrier-free society of the future that will truly allow *Full Citizenship for All*.

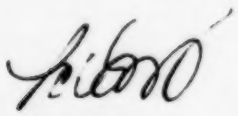

Lynn de Groot
Chairperson

Nous avons fait valoir les principes directeurs afin que les personnes handicapées aient :

- Des droits et responsabilités
- De l'habilitation
- La possibilité de jouer un rôle actif

Au Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées, nous ferons tout en notre pouvoir pour appuyer les principes directeurs en question à l'intérieur et à l'extérieur des paramètres gouvernementaux. Au cours de l'année à venir, mon mandat comme présidente du Conseil prendra fin. C'est avec un certain regret que je céderai la place à une autre personne à la présidence.

Nous avons encore de nombreuses priorités devant nous, mais je me sens privilégiée d'avoir eu l'occasion de travailler avec tant de défenseurs dévoués qui luttent quotidiennement pour l'intégration de tous les membres de la société.

J'aimerais souligner les autres membres qui, au fil des années, ont bien voulu consacrer leur précieux temps pour participer aux délibérations du Conseil et lui faire bénéficier de leurs connaissances approfondies. Je tiens aussi à remercier les membres du personnel de notre bureau, qui se sont occupés du suivi des diverses activités du Conseil.

Pendant que les conditions économiques, sociales et politiques continuent à évoluer au pays et dans la province, nous nous attendons à ce que le Conseil continue à beaucoup travailler pour l'inclusion des personnes handicapées. Veuillez vous joindre à nous pour bâtir une société sans obstacles dans laquelle chacun sera vraiment *Citoyens à part entière*.

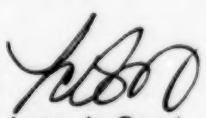

Lynn de Groot
Présidente

Executive Director's Message

Once again it is time to write a message for the annual report of the Premier's Council on the Status of Disabled Persons which covers the fiscal year 1998-99.

As we move closer to the magic turn of the century clock, we should reflect a bit on where we have been and where we would like to go.

There are many aspects to the challenges and possible solutions for issues faced by citizens with disabilities in New Brunswick. The United Nations has declared that Canada is the best country in the world overall in which to live. We wonder if that is also true for those individuals trying to cope with a serious disability.

Over the last two decades, there certainly have been some progress on certain aspects of barriers for persons with disabilities. We have seen more access to public education and more awareness about inclusion and the individual potential of citizens with disabilities. Human rights legislation and court rulings have tried to offer more protection from blatant discrimination.

A number of partners and stakeholder groups have worked hard to deliver direct services and to advocate for a better future. Our Council has tried to help provide leadership to that momentum on behalf of persons with disabilities in New Brunswick. The new government policy on access to information in alternate formats is an example of the results we obtained.

Unfortunately, the struggle for full inclusion and equal access to opportunity is a long way from being achieved.

Message du Directeur général

Il est de nouveau temps de rédiger un message pour le rapport annuel du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées pour l'année financière 1998-99.

Comme nous nous approchons de l'heure magique qui marquera la fin du siècle, il convient de réfléchir un peu à ce que nous avons déjà fait et aux mesures que nous aimerions prendre.

Les défis que doivent relever les personnes handicapées du Nouveau-Brunswick et les solutions possibles présentent de nombreux aspects. Les Nations Unies ont déclaré que le Canada est le meilleur pays au monde pour l'ensemble des conditions de vie. Nous nous demandons si une telle affirmation vaut également pour les personnes qui doivent vivre avec des déficiences sévères.

Au cours des dernières décennies, certains progrès ont sûrement été marqués contre les obstacles à surmonter par les personnes handicapées. Nous avons constaté un meilleur accès à l'éducation publique et une meilleure sensibilisation sur l'inclusion et sur le potentiel individuel des personnes handicapées. Les mesures législatives sur les droits de la personne et les décisions rendues par les tribunaux ont cherché à offrir une meilleure protection contre la discrimination flagrante.

Un certain nombre de partenaires et de groupes d'intervenants ont beaucoup travaillé pour la prestation de services directs et pour la promotion d'un meilleur avenir. Notre Conseil a cherché à animer et à orienter un tel mouvement pour le compte des personnes handicapées au Nouveau-Brunswick. La nouvelle directive du gouvernement sur l'accès à l'information dans des formats différents est un exemple des résultats que nous avons obtenus.

Malheureusement, la lutte pour l'inclusion complète et pour des possibilités égales est loin d'être terminée.

We have a high rate of incidence of disability combined with a high rate of poverty and under-employment for these citizens.

The new action plan *Full Citizenship for All*, released in June of 1998, has 92 recommendations for changes needed by the provincial government to provide a reasonable response to disability concerns not yet resolved.

Some of the urgent, outstanding items include the need for :

- a comprehensive employment strategy that will increase the number of persons with disabilities who have paid employment;
- separate disability related costs from income assistance costs;
- better access to rehabilitation equipment;
- more flexible and user-friendly home care and long-term care programs;
- stronger efforts on accident prevention and health promotion initiatives on an ongoing basis;
- more affordable and accessible housing options;
- a strengthened and flexible provincial prescription drug plan capable of helping more people in need;
- construction of an adequate replacement tertiary rehabilitation centre;
- address the issues of euthanasia and assisted suicide to protect vulnerable citizens;
- more consistent enforcement of legal rights of persons with disabilities;

Nous avons un taux élevé de présence de déficiences, sans compter que les personnes ayant une déficience connaissent un taux élevé de pauvreté et de sous-emploi.

Le nouveau plan d'action *Citoyens à part entière*, publié en juin 1998, renferme 92 recommandations que le gouvernement provincial devrait adopter pour donner une réponse raisonnable à aux problèmes reliés aux déficiences qui ne sont pas encore résolus.

Parmi les points urgents qu'il reste à régler, il faut :

- une stratégie d'emploi globale visant à augmenter le nombre de personnes handicapées qui occupent un emploi rémunéré;
- séparer les coûts reliés aux déficiences de l'aide au revenu;
- un meilleur accès à du matériel de réadaptation;
- des programmes de soins à domicile et de soins à long terme qui soient plus flexibles et plus faciles d'accès;
- des efforts plus intensifs et soutenus en ce qui concerne la prévention des accidents et la promotion de la santé;
- des options de logement plus abordables et accessibles;
- un programme provincial de médicaments sur ordonnance meilleur et plus flexible, qui soit capable d'aider un plus grand nombre de personnes dans le besoin;
- la construction d'un nouveau centre de réadaptation tertiaire convenable;
- s'occuper des questions d'euthanasie et de suicide assisté pour la protection des citoyens vulnérables;
- une application plus régulière des droits légaux des personnes ayant des handicaps;

- measures to recruit and retain adequate numbers of rehabilitation professionals;
- support social research on disability issues;
- lobby the federal government for a federal strategy on disability issues which supports the provinces with more resources for social programs for persons with disabilities;
- establish a set of outcome measures to see if we are meeting our objectives in the delivery of programs for persons with disabilities;
- etc.

As we close out the end of the 20th century and move into the new millennium, we will need to add new energy to meet our goals.

I would like to thank all of the individuals and groups that have helped us to get this far, and ask you all to help us continue the drive for *Full Citizenship for All*.

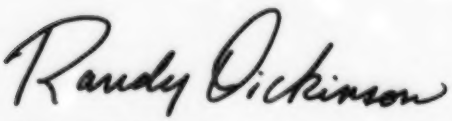

Randy Dickinson
Executive Director

- des mesures permettant le recrutement et le maintien d'un nombre suffisant de professionnels en réadaptation;
- un appui à la recherche sociale sur les questions reliées aux déficiences;
- des démarches auprès du gouvernement fédéral pour qu'il adopte une stratégie sur les questions reliées aux déficiences de façon à aider les provinces en leur accordant plus de ressources pour les programmes sociaux destinés aux personnes handicapées;
- l'établissement d'un ensemble de mesure des résultats pour voir si nous atteignons nos objectifs dans la prestation des programmes destinés aux personnes ayant des handicaps;
- etc.

En cette fin du XXe siècle et à l'approche d'un nouveau millénaire, nous devons faire preuve de nouvelles énergies pour atteindre nos objectifs.

J'aimerais remercier toutes les personnes et tous les groupes qui nous ont aidés à atteindre les résultats déjà acquis, et je vous invite tous à nous aider à poursuivre des efforts vers l'objectif *Citoyens à part entière*.

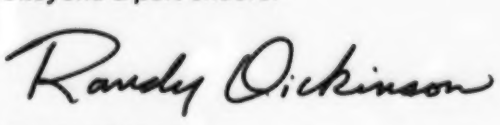

Randy Dickinson
Directeur général

Council Background

What is the Council?

The Premier's Council on the Status of Disabled Persons is a body for consultation and study which was created to advise the provincial government on matters relating to the status of persons with disabilities. The Council reports directly to the Premier of the Province. The Council also works closely with many organizations and groups outside of government who are involved with the problems of persons with disabilities.

Background

Many groups and individuals have worked very hard in New Brunswick to improve the quality of life for persons with disabilities in our province.

During a large provincial conference in the fall of 1981, which involved many consumers with disabilities, parents, organizations serving persons with disabilities and government representatives, it was decided that a permanent body was needed to maintain the momentum generated by the International Year of Disabled Persons. The unanimous resolution of the conference prompted provincial legislation to be drafted and passed that created the Premier's Council effective September 1, 1982.

Responsibilities

The Act governing the Premier's Council states that the Council shall :

- advise the Minister on matters relating to the status of disabled persons;
- bring before the government and the public matters of interest and concern to disabled persons;

Historique du Conseil

Qu'est-ce que le Conseil?

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées est un organisme d'étude et de consultation qui a été créé pour donner son avis au gouvernement provincial sur les questions relatives à la condition des personnes ayant des handicaps. Le Conseil relève directement du Premier ministre de la province. Le Conseil travaille également de près avec les nombreux organismes et groupes non gouvernementaux qui travaillent à la résolution des problèmes que connaissent les personnes ayant des handicaps.

Historique

De nombreux groupes et particuliers ont travaillé très fort au Nouveau-Brunswick pour améliorer la qualité de la vie des personnes ayant des handicaps de notre province.

Lors d'une importante conférence qui se tenait à l'automne de 1981 et à laquelle participaient de nombreuses personnes ayant des handicaps, de nombreux parents, organismes au service des personnes ayant des handicaps et des représentants du gouvernement, il fut décidé qu'il fallait un organisme permanent pour maintenir l'élan et l'enthousiasme engendrés par l'Année internationale des personnes handicapées. Une résolution adoptée à l'unanimité par les participants à la conférence a mené à la préparation et à l'adoption d'une loi constituant le Conseil du Premier ministre à compter du 1er septembre 1982.

Fonction

La loi régissant le Conseil du Premier ministre stipule que le Conseil doit :

- donner son avis au Ministre sur les questions relatives à la condition des personnes handicapées.
- porter à l'attention du gouvernement et du public les questions qui intéressent et préoccupent les personnes handicapées;

- promote prevention of disabling conditions;
- promote employment opportunities of disabled persons;
- promote access by disabled persons to all services offered to the citizens of New Brunswick.

Structure

The Council consists of a chairperson and twelve other members appointed by the Lieutenant-Governor in Council. Provisions in the Act guarantee representation by regions, agencies working on behalf of persons with disabilities and the public at large.

The chairperson is appointed for a term of three years. The Council members are appointed for two-year terms, with half of the members coming up for renewal or replacement each year. Nominations should be submitted directly to the Premier's Office by July 31 each year.

Activities

To carry out its functions, the Council will :

- receive briefs and suggestions from individuals and groups concerning the status of persons with disabilities;
- undertake research on matters relating to persons with disabilities;
- recommend programs concerning the status of persons with disabilities;
- make referrals to, and consult and collaborate with, universities and individuals on matters which affect persons with disabilities;
- propose legislation, policies and practices to improve the status of persons with

- promouvoir la prévention des situations causant un handicap;
- promouvoir les possibilités d'embauche des personnes handicapées;
- promouvoir l'accès des personnes handicapées à tous les services offerts aux citoyens du Nouveau-Brunswick.

Structure

Le Conseil se compose d'une personne nommée à la présidence et de douze autres membres nommés par le Lieutenant-gouverneur en Conseil. Les dispositions de la loi assurent la représentation des régions et des organismes qui travaillent au nom des personnes ayant des handicaps ainsi que la représentation du public en général.

La personne nommée à la présidence a un mandat de trois ans. Les membres du Conseil sont nommés pour un mandat de deux ans, et la moitié des membres peuvent être remplacés ou encore leur mandat peut être renouvelé à chaque année. Les propositions de candidats doivent être présentées directement au bureau du Premier ministre avant le 31 juillet chaque année.

Activités

Afin d'être en mesure de remplir ses fonctions, le Conseil :

- recevra des mémoires et des suggestions émanant de particuliers et de groupes relativement à la condition des personnes ayant des handicaps;
- entreprendra des recherches sur les questions concernant la condition des personnes ayant des handicaps;
- recommandera la mise sur pied de programmes relatifs à la condition des personnes ayant des handicaps;
- collaborera avec les universités et les particuliers, les consultera et se référera à eux sur toute question qui affecte la condition des personnes ayant des handicaps;
- proposera les mesures législatives, plans d'action ou mesures visant à améliorer la

disabilities;

- publish any reports, studies and recommendations as the Council considers necessary;
- appoint special committees when needed;
- maintain an information library on subjects related to persons with disabilities and on any services/programs likely to be of interest to persons with disabilities;
- offer advice and/or intervention in cases where persons with disabilities are having difficulties in gaining access to needed services.

We Want to Hear from You!

The Council relies on your support to be truly effective. We need your input to determine our working priorities and to give strength to our recommendations on behalf of persons with disabilities.

We produce a free newsletter to help inform interested groups and individuals on what we are doing, as well as a *Directory of Services Offered to Persons with Disabilities in New Brunswick*. Our information is available in alternate formats in both English and French. Our telephone system has a service for persons with a hearing impairment.

For further details, please contact our office at :

Premier's Council on the
Status of Disabled Persons
Kings Place, Suite 648
440 King Street
Fredericton, N.B. E3B 5H8

Telephone : (506) 444-3000 (voice/TTY)
Toll-free in NB : 1-800-442-4412 (voice/TTY)
Fax : (506) 444-3001
E-mail : pcsdp@gov.nb.ca
Website : www.gov.nb.ca/pcsdp

condition des personnes ayant des handicaps;

- publiera les rapports, études et recommandations qu'il considère nécessaires;
- nommera des comités spéciaux selon les besoins;
- tiendra un centre de documentation sur les sujets concernant les personnes ayant des handicaps et sur tous les programmes ou services susceptibles d'intéresser les personnes ayant des handicaps;
- offrira des conseils ou interviendra lorsque les personnes ayant des handicaps ont des difficultés à avoir accès aux services requis.

Nous voulons connaître votre avis!

Le Conseil a besoin de votre appui pour être réellement efficace; il compte donc sur vous. Nous avons besoin de votre collaboration et de votre participation afin de pouvoir établir nos priorités dans notre plan d'action et également pour donner plus de poids aux recommandations que nous formulons au nom des personnes ayant des handicaps.

Nous distribuons un bulletin sans frais en vue de tenir les groupes et particuliers intéressés au courant de nos activités, ainsi qu'un *Répertoire des services offerts aux personnes ayant des handicaps au Nouveau-Brunswick*. Notre documentation est disponible en français et en anglais en médias substituts. Notre système de téléphone permet de desservir les personnes ayant des handicaps de l'ouïe.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec notre bureau au :

Conseil du Premier ministre sur la
condition des personnes handicapées
Place Kings, pièce 648
440, rue King
Fredericton (N.-B.) E3B 5H8

Téléphone : (506) 444-3000 (voix/ATS)
Sans frais au N-B : 1-800-442-4412 (voix/ATS)
Télécopieur : (506) 444-3001
Courrier électronique : pcsdp@gov.nb.ca
Site web : www.gov.nb.ca/pcsdp

Council Members

Lynn de Groot Campbellton	Chairperson
Sandra Latchford Fredericton	Past Chairperson, Provincial Association Representative
Jean LeBlanc Richibucto	Vice-Chairperson, Public-at-Large Representative
John Bout Moncton	Treasurer, Moncton Regional Representative
Lynn Haley Fredericton	Secretary, Provincial Association Representative
Lee Boucher Bathurst	Representative-at-Large, Bathurst Regional Representative
Judy Spink Fredericton	Provincial Association Representative
Dinah Stocker Fredericton	Public-at-Large Representative
Oliver A. Meikle Fredericton	Fredericton Regional Representative
Michel Gagné (resigned 1998)	Madawaska-Victoria Regional Representative
Jean-Claude Jalbert Grand Falls	Madawaska-Victoria Regional Representative
Ann Henry Miramichi	Miramichi Regional Representative
Barb Whitenect Moncton	Moncton Regional Representative
Martin Bélanger Campbellton	Restigouche Regional Representative
Albert Comeau Quispamsis	Saint John Regional Representative

Membres du Conseil

Lynn de Groot Campbellton	Présidente
Sandra Latchford Fredericton	Présidente sortante, Représentante d'une association provinciale
Jean LeBlanc Richibucto	Vice-président, Membre du public en général
John Bout Moncton	Trésorier, Représentant de la région de Moncton
Lynn Haley Fredericton	Secrétaire, Représentante d'une association provinciale
Lee Boucher Bathurst	Représentant général, Représentant de la région de Bathurst
Judy Spink Fredericton	Représentante d'une association provinciale
Dinah Stocker Fredericton	Membre du public en général
Oliver A. Meikle Fredericton	Représentant de la région de Fredericton
Michel Gagné (démissionné 1998)	Représentant de la région de Madawaska-Victoria
Jean-Claude Jalbert Grand-Sault	Représentant de la région de Madawaska-Victoria
Ann Henry Miramichi	Représentante de la région de Miramichi
Barb Whitenect Moncton	Représentante de la région de Moncton
Martin Bélanger Campbellton	Représentant de la région de Restigouche
Albert Comeau Quispamsis	Représentant de la région de Saint John

Outline of Responsibilities

a) Members attend regular meetings of the full Council, which are usually held quarterly.

b) Members are to keep the Council informed of appropriate information from their region and from groups they are associated with on issues related to persons with disabilities.

c) Members may be elected to serve on the Executive Committee of the Council and will be required to attend extra meetings.

d) Members may be asked to serve on special ad hoc committees if necessary to deal with specific matters of concern.

e) Members act as a contact person for their area for individuals and groups wishing information on the Council or referral to appropriate assistance through our office.

f) Members are given opportunities to provide specific input when Council prepares reports on current issues. Affirmative or negative comments from all members is essential for this process to work. Draft copies are usually circulated for comment after consulting with the members, and the final version of position papers are approved by the Council prior to public circulation. Council members must respect the deadlines established for their input between Council meetings.

g) Members are encouraged to share appropriate information about Council's activities with any groups involving the interests of persons with disabilities.

Énoncé des responsabilités

a) Les membres assistent aux réunions ordinaires du Conseil qui ont lieu tous les trois mois.

b) Les membres doivent fournir au Conseil toute l'information appropriée de leur région et des groupes avec qui ils travaillent concernant les questions relatives aux personnes ayant des handicaps.

c) Les membres peuvent être élus pour siéger au Comité exécutif du Conseil, dans lequel cas ils devront assister à d'autres réunions.

d) Les membres peuvent être appelés à siéger à des comités spéciaux s'il le faut pour traiter des questions d'intérêt spécifique.

e) Les membres agissent comme personne ressource dans leur région pour les particuliers et les groupes qui désirent avoir de l'information sur le Conseil ou obtenir, par l'entremise du bureau, des renseignements sur l'aide qu'il leur faut.

f) Les membres ont l'occasion de participer de façon spécifique lorsque le Conseil prépare des rapports sur des questions courantes. Pour que ce procédé réussisse tous les membres doivent faire part de leurs commentaires négatifs ou affirmatifs. Des versions préliminaires sont habituellement distribuées afin d'obtenir des commentaires après consultations auprès des membres et la version finale des énoncés de principe est approuvée par le Conseil avant d'être distribuée au public. Les membres du Conseil doivent respecter les dates limites établies pour faire part de leurs réactions au Conseil entre les réunions du Conseil.

g) Les membres sont encouragés à échanger l'information appropriée concernant les activités du Conseil avec tout groupe s'intéressant aux personnes ayant des handicaps.

h) Members are asked to assist with local follow-up on publicity for Council meetings by checking to see if press releases are used by local media. This public relations program includes helping to distribute Council literature such as special reports, pamphlets and the annual report. Individual problems of constituents are referred to our office for consistent action.

i) Members are encouraged to promote the general activities of the Council. However, when dealing with the media, it is important to handle some issues very carefully. On matters of a sensitive nature, we encourage members to refer media representatives to our chairperson or to the office for comments on our position.

j) Members are expected to assist in arrangements for regional meetings of the Council held in their area. This could include identifying appropriate persons for invitations, locating an accessible location, refreshments, local publicity and actual participation in the meeting itself. Evaluation of such meetings is an important component.

k) Members are encourage to keep in contact with the office between meetings. Council members may visit the office anytime during regular business hours or at other times by appointment. The staff is most willing to answer questions between meetings.

l) Members must take an active role to be able to properly evaluate the ongoing activities and priorities of the Council. Members are also specifically involved in the evaluation of performance of the Council's staff.

h) On demande aux membres d'aider à assurer le suivi local en ce qui concerne la publicité des réunions du Conseil en vérifiant si les communiqués de presse sont utilisés dans les médias locaux. Le programme de relations publiques comprend l'aide pour la distribution de la documentation du Conseil tels que les rapports annuel. Les problèmes individuels des gens des régions représentées par les membres sont soumis à notre bureau pour assurer une action uniforme.

i) Les membres sont encouragés à promouvoir les activités générales du Conseil, toutefois dans les relations avec les médias, il faut traiter certaines questions très prudemment. En ce qui concerne les questions délicates, nous encourageons les membres à suggérer aux représentants des médias de communiquer avec notre présidente ou avec le bureau pour avoir des commentaires sur notre position.

j) On s'attend à ce que les membres participent à l'organisation des rencontres régionales du Conseil qui ont lieu dans leurs région. Cela peut consister entre autres à établir la liste des personnes à inviter, à trouver un endroit accessible, à s'occuper des rafraîchissements et de la publicité locale ainsi qu'à participer activement à la rencontre proprement dite. L'évaluation de ces rencontres est une partie importante.

k) Les membres sont encouragés à rester en contact avec le bureau entre les réunions. Les membres du Conseil peuvent visiter le bureau n'importe quand lors des heures régulières d'ouverture et à tout autre moment sur rendez-vous. Le personnel se fait un plaisir de répondre aux questions des membres entre les réunions.

l) Les membres doivent jouer un rôle actif afin de pouvoir évaluer adéquatement les activités et les priorités courantes du Conseil. Les membres participent aussi spécifiquement à l'évaluation du rendement du personnel du Conseil.

m) Members are encouraged to give some kind of oral and/or written report at each full Council meeting on highlights of concerns or activities from their region or group. Some of this material may be used in the Council's newsletter.

n) Members can submit issues for agendas at either Executive Committee or full Council meetings. Feedback from members on process followed and decisions reached are welcome.

m) Les membres sont encouragés à présenter un rapport oral ou écrit à chaque réunion du Conseil sur les principaux sujets ou activités qui intéressent leur région ou leur groupe. Une partie de ce matériel peut être utilisé dans le bulletin du Conseil.

n) Les membres peuvent soumettre des points pour les faire inscrire à l'ordre du jour des réunions du Comité exécutif ou des réunions du Conseil. Les membres sont invités à faire part de leurs commentaires concernant la modalité suivie ou les décisions prises.

Council Activity Report 1998-1999

Official Executive and Full Council Meetings Summarized

Teleconference -- April 27, 1998

The Executive Committee met by teleconference to complete the review of the Personnel Report and to approve the Council budget plan for 1998-1999.

Final arrangements were confirmed for the hosting of a national meeting in Fredericton May 31 to June 3 of the provincial advisory councils from across Canada. Council members reviewed the plans for the annual legislative breakfast and the kick-off reception for Disability Awareness Week, which would also happen during that national meeting.

Updates were discussed on the Long-Term Care Strategy, the provincial prescription drug program, school issues, compiling a short history about the Council's work and the agenda for the upcoming June meeting.

Moncton -- June 12-13, 1998

The full Council made note of various provincial awards received by several members and staff. The Executive Director reported on his appearance at the Public Accounts Committee of the legislative for the 1996-97 fiscal year. Committee members gave a positive reaction to Council's information.

Activities of Disability Awareness Week were reviewed. The national meeting of provincial advisory councils led to common positions on disability strategy for the federal government to consider. We were also able to update our knowledge on current disability initiatives from other provinces and territories across Canada.

Rapport des activités du Conseil 1998-1999

Résumé des réunions officielles du Comité exécutif et du Conseil

Téléconférence -- le 27 avril 1998

Le Comité exécutif s'est réuni par téléconférence pour terminer l'examen du rapport sur le personnel et pour approuver le plan budgétaire du Conseil pour 1998-1999.

Les derniers préparatifs furent confirmés pour la tenue d'une assemblée nationale des conseils consultatifs provinciaux de tout le Canada, qui aura lieu à Fredericton du 31 mai au 3 juin. Les membres du Conseil ont passé en revue les plans du petit déjeuner annuel avec les députés à l'Assemblée législative et la réception qui doit marquer le début de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées, qui aura aussi lieu au cours de l'assemblée nationale.

Le Comité a aussi discuté de la stratégie portant sur les soins de longue durée, du programme provincial de médicaments sur ordonnance, de questions scolaires, de la préparation d'un bref historique de son travail et de l'ordre du jour de la réunion de juin.

Moncton -- les 12 et 13 juin 1998

Le Conseil a noté les divers prix provinciaux que plusieurs membres et employés du personnel ont reçus. Le directeur général a présenté un rapport sur sa comparution devant le Comité des comptes publics de l'Assemblée législative pour l'année financière 1996-97. Les membres du comité ont apprécié les informations fournies par le Conseil.

Le Conseil a passé en revue les activités de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées. L'assemblée nationale des conseils consultatifs provinciaux a permis à ceux-ci de s'entendre sur une stratégie à proposer au gouvernement provincial en ce qui concerne les questions reliés aux déficiences. Nous avons aussi pu nous tenir à jour sur les initiatives actuelles des autres provinces et territoires du Canada en ce qui concerne les initiatives concernant les déficiences.

The latest version of our Council's action plan report was released at the annual legislative breakfast and copies were to be distributed to other key informants. Council was interested in a possible provincial conference on disability issues to be hosted in the upcoming year. Format and timing were to be investigated.

Other specific agenda items led to discussions around education issues, the Long-Term Care Strategy, the National Forum on Health, changes to the *Workers' Compensation Act*, the new federal-provincial EAPD agreement, Mental Health Services Advisory Committee, Rehabilitation Services Committee, and other ongoing matters.

New resource material were distributed, including a *Directory of Career Counselling and Placement Services for Persons with Disabilities*, *Who Will Manage Your Affairs?* booklet, and a poster/pamphlet on violence and abuse. Council was involved in the development of all three of these items.

Miramichi -- September 18-19, 1998

The meeting began with a roundtable update from all members as to what was happening on disability issues in their regions.

The Council discussed their strategy for the upcoming meeting with the Premier to be held in October. The Annual Report for 1997-1998 was approved for printing and distribution.

Council decided to take a public position to support the proposed federal legislation to control access and use of tobacco by youth. A draft history of activities involving the Council was looked at.

We had reactivated the Dialogue on Education Committee to share input to the Department of Education from a group of provincial disability specific organizations. We wanted to see more accountability on resources intended to resolve disability issues. The Council also agreed to

La dernière version du rapport sur le plan d'action de notre Conseil a été remise au petit déjeuner annuel avec les députés de l'Assemblée législative. Des copies seront distribuées à d'autres informateurs clés. Le Conseil serait intéressé à tenir au cours de la prochaine année une conférence provinciale possible sur les questions reliées aux déficiences. Il faudra étudier le format et la date.

Les autres articles à l'ordre du jour ont donné lieu à des discussions sur des questions de formation, la stratégie portant sur les soins de longue durée, le Forum national sur la santé, des changements à la *Loi sur l'indemnisation des travailleurs*, la nouvelle entente fédérale-provinciale sur l'aide à l'emploi aux personnes ayant un handicap, le Comité consultatif sur les services à la santé mentale, le Comité des services de réadaptation et d'autres questions courantes.

Des nouvelles ressources documentaires ont été distribuées, notamment un *Répertoire des services d'orientation professionnelle et de placement pour les personnes handicapées*, *Qui gérera vos affaires?*, ainsi qu'une affiche-brochure sur la violence et les abus. Le Conseil a participé à la préparation de chacun de ces documents.

Miramichi -- les 18 et 19 septembre 1998

Le Conseil a commencé la réunion par une table ronde, qui a permis à tous les membres d'expliquer ce qui se passe dans leurs régions respectives au niveau des questions touchant les personnes handicapées.

Le Conseil a discuté de la stratégie à adopter pour la réunion qui aura lieu en octobre avec le Premier ministre. Il a approuvé l'impression et la distribution du rapport annuel pour 1997-1998.

Le Conseil a décidé d'appuyer publiquement le projet de loi fédéral visant à limiter l'accès et l'utilisation du tabac chez les jeunes. Il a passé en revue l'ébauche d'un historique de ses activités.

Nous avions réactivé le Comité de dialogue sur l'éducation afin de contribuer aux renseignements fournis au ministère de l'Éducation par un groupe d'organismes qui s'occupent des questions touchant les personnes handicapées. Nous voulions que des meilleurs comptes soient rendus sur les

coordinate Disability Awareness Week for 1999.

Council's Executive Director was named to the provincial Roundtable on Social Policy. Council was also represented at a stakeholders' meeting in Fredericton hosted by the Rick Hansen Institute to discuss the National Neurotrauma Initiative. Other business was handled by the Council.

Fredericton -- November 20-21, 1998

Members reviewed the recent meeting with the Premier and were pleased with the reception. A delegation of patients having environmental illnesses sat in at part of our Council meeting as part of a presentation by Dr. Brian Reid. He gave a very strong overview of matters related to the scope of environmental and chemical sensitivities in New Brunswick. This is a growing problem with limited resources allocated to date for adequate diagnosis, treatment and support of the victims. More research is needed.

Council members did a roundtable of regional issues. Council also approved amendments to some of their personnel and operational policies. Council discussed the work of the Committee on Shared Equity in Housing and the report from the Roundtable on Affordable Housing.

Council prepared a media release to recognize International Day of Persons with Disabilities to happen on December 3. We supported legislation to implement fines for bicycle riders who do not wear helmets.

Council finalized the contents to be part of our submission to the provincial Health Services Review. We reviewed the recent Premier's Forum on Education. The proposed high school diploma was examined.

ressources visant à résoudre les problèmes reliés aux déficiences. Le Conseil a aussi accepté de coordonner les activités de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées pour 1999.

Le directeur général du Conseil a été nommé à la table ronde provinciale sur la politique sociale. Le Conseil était aussi représenté à une réunion des intervenants, à Fredericton, organisée par Rick Hansen Institute pour une discussion à propos de l'initiative nationale sur les traumas neurologiques. Le Conseil a aussi discuté d'autres questions.

Fredericton -- les 20 et 21 novembre 1998

Les membres ont passé en revue la réunion tenue récemment avec le Premier ministre. Ils se sont déclarés satisfaits de la réception. Une délégation de patients souffrant de maladies environnementales ont assisté à une partie de la réunion de notre Conseil pour participer à la présentation du Dr Brian Reid. Celui-ci a donné un excellent aperçu général sur la portée des sensibilités environnementales et chimiques au Nouveau-Brunswick. Le problème s'aggrave et il manque actuellement des ressources suffisantes pour des diagnostics, ainsi que pour le traitement et le soutien des victimes. Il faut des recherches plus poussées.

Les membres du Conseil ont fait une table ronde sur des questions régionales. Le Conseil a aussi approuvé des modifications à certaines de ses directives concernant le personnel et ses opérations. Il a discuté des travaux du Comité de logement avec participation à la mise de fonds et au rapport de la Table ronde sur le logement abordable.

Le Conseil a préparé une publication pour les médias à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, qui aura lieu le 3 décembre. Nous avons appuyé l'adoption d'une mesure législative sur l'imposition d'amendes aux cyclistes qui ne portent pas de casque protecteur.

Le Conseil a terminé la partie de notre mémoire à soumettre au Comité d'étude des services de santé de la province. Nous avons passé en revue le récent Forum du Premier ministre sur l'éducation. Nous avons aussi examiné les diplômes d'études secondaires proposés.

Other business included updates on the action plan, Roundtable on Social Policy Review, Community Treatment Orders, Medical Research Fund of New Brunswick and neurotrauma related projects, and the Employment Assistance for Persons with Disabilities Program.

Teleconference – March 13, 1999

Albert Comeau and Jean-Claude Jalbert were welcomed as new members to the Council.

A significant amount of time was spent on the recent government decision to eliminate level 2 from the funding categories of Health and Community Services for the Long-Term Care Strategy. Members were concerned over the potential impact on existing and new clients for access to quality programming beyond a bed and meals. Residential standards were also being relaxed by government due to their budget cuts, even though they had just completed a long process to develop and implement such standards.

Council discussed the provincial Employment Standards as a review is underway and input was invited by government.

Council was briefed on the work to date and the upcoming public forums for the Roundtable on Social Policy. Disability Awareness Week had events planned for May 30 to June 5, including the provincial kick-off at the Old Government House with the Lieutenant-Governor.

Council discussed the planned move of the Stan Cassidy Centre for Rehabilitation and accepted a request to invite the manager and medical director from the Centre to our next meeting in June.

Other business included approval of the Council budget and developing some of the agenda items for the meeting in June.

Autres activités : rapports sur le plan d'action, Table ronde sur l'étude de la politique sociale, ordonnances de traitement communautaire, fonds de recherches médicales du Nouveau-Brunswick, projets concernant les traumas neurologiques et le programme d'aide en matière d'emploi pour les personnes handicapées.

Téléconférence – le 13 mars 1999

On a souhaité la bienvenue à Albert Comeau et à Jean-Claude Jalbert, nouveaux membres du Conseil.

Le Conseil a consacré beaucoup de temps à discuter de la décision récente du gouvernement d'éliminer le niveau 2 dans les catégories de financement de la Stratégie portant sur les soins de longue durée de Santé et Services communautaires. Les membres s'inquiètent des conséquences d'une telle décision sur l'accès des clients actuels et nouveaux à des programmes de qualité qui ne se limitent pas à un lit et à des repas. Le gouvernement a aussi atténué les normes résidentielles à cause de ses compressions budgétaires, même s'il venait tout juste de terminer un long processus d'élaboration et de mise en oeuvre de ces normes.

Le Conseil a discuté des normes d'emploi dans la province étant donné que le gouvernement étudie actuellement celles-ci et demande des observations à leur sujet.

Un rapport a été présenté au Conseil sur les forums publics à venir en ce qui concerne la Table ronde sur la politique sociale. À l'occasion de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées, des activités ont été prévues pour la période du 30 mai au 5 juin, y compris le lancement officiel de la semaine à l'ancien édifice du gouvernement, en présence de la lieutenante-gouverneure.

Le Conseil a discuté du déménagement prévu du Centre de réadaptation Stan Cassidy. Il a accepté une demande d'inviter le gestionnaire et directeur médical du Centre à notre prochaine réunion, qui aura lieu en juin.

Le Conseil a aussi approuvé son budget et choisi certains articles qui seront à l'ordre du jour de la réunion de juin.

Publications and Briefs 1998-1999

June 2, 1998
«Full Citizenship for All : Action Plan for Persons with Disabilities in New Brunswick»

August 12, 1998
«Draft Proposal for Submission to the Operational Liaison Committee on Long-Term Care»

September 1998
«1997-1998 Annual Report»

November 17, 1998
«Submission to the Select Committee on Energy : Response to the Discussion Paper "Electricity in New Brunswick Beyond 2000"»

December 9, 1998
«Submission to the Health Services Review Committee»

January 1999
«Directory of Services Offered to Persons with Disabilities in New Brunswick»
(15th Edition)

Winter/Spring 1999
«Communiqué»
This is the official newsletter published periodically as resources permit.

February 1999
«Awards, Bursaries, Scholarships and Programs Available to Persons with Disabilities»

Publications et mémoires 1998-1999

Le 2 juin 1998
«Citoyens à part entière : Plan d'action pour les personnes ayant des handicaps au Nouveau-Brunswick»

Le 12 août 1998
«Proposition préliminaire pour le mémoire au Comité de liaison fonctionnel sur les soins de longue durée»

Septembre 1998
«1997-1998 Rapport annuel»

Le 17 novembre 1998
«Mémoire au Comité spécial sur l'énergie : Réponse au document de travail "L'électricité au Nouveau-Brunswick au-delà de l'an 2000"»

Le 9 décembre 1998
«Mémoire au Comité d'étude sur les services de santé»

Janvier 1999
«Répertoire des services offerts aux personnes ayant des handicaps au Nouveau-Brunswick»
(15e édition)

Hiver/Printemps 1999
«Communiqué»
Il s'agit du bulletin officiel publié périodiquement selon les ressources.

Février 1999
«Bourses d'études et programmes pour les personnes ayant un handicap»

Major Projects Planned 1999-2000

1. Council will continue to work with the Inter-departmental Committee on the Action Plan for Persons with Disabilities to follow up with a status report on the recommendations in 1998. We will have a summary public report ready for release in June of 1999.

2. Council will enhance the information available to the public through our website and links to other helpful websites.

3. Council will develop a specific information package on how to be an effective advocate.

4. Council will look to identify a list of key informants and consumer leadership candidates to strengthen the network of consumer involvement in disability issues and with the work of the Council.

5. Council will encourage the protection of appropriate existing services geared to meet the needs of citizens with disabilities in our province in the face of restraint programs.

6. Council will continue to provide timely input to the provincial government on such key areas as education, employment, housing, income security, personal care supports, transportation, rehabilitation services, recreation and other significant community-based programs aimed at dignified living for persons with disabilities.

7. Council will continue to acquire and share information relating to persons with disabilities through workshops, information

Principaux projets prévus 1999-2000

1. Le Conseil continuera à participer aux travaux du Comité interministériel du Plan d'action pour personnes handicapées afin de donner suite à un rapport d'étape sur les recommandations de 1998. Nous serons prêts à publier un rapport public sommaire en juin 1999.

2. Le Conseil offrira des meilleures informations au public par l'entremise de notre site web et de nos liens avec d'autres sites utiles.

3. Le Conseil préparera une trousse d'information sur les moyens à prendre pour bien jouer un rôle de défenseur.

4. Le Conseil cherchera à dresser une liste d'informateurs-clés et de personnes qui pourraient jouer un rôle de leadership parmi les consommateurs afin de raffermir le réseau de consommateurs qui s'occupent des questions reliées aux déficiences et qui participent à ses travaux.

5. Le Conseil encouragera le maintien des services actuels destinés à répondre aux besoins des citoyens de notre province ayant des handicaps, face aux programmes de restrictions.

6. Le Conseil continuera de faire connaître ses commentaires au gouvernement provincial dans des secteurs clés comme l'éducation, l'emploi, le logement, la sécurité du revenu, les soins personnels, le transport, les services de réadaptation, les programmes de loisirs et autres programmes communautaires visant à accroître la dignité des personnes ayant un handicap.

7. Le Conseil continuera d'obtenir et de partager de l'information concernant les personnes ayant des handicaps, au moyen

networking, production of position papers and meetings with consumers and other stakeholders in and out of government on a regular basis to encourage informed decision making.

8. Council will take an active role in monitoring the development, implementation and improvement of the Long-Term Care Strategy for New Brunswick, especially in terms of funding for home-based personal care supports.

9. Council will continue to produce and widely distribute the annual *Directory of Services Offered to Persons with Disabilities in New Brunswick* and a periodic newsletter, subject to budget restrictions.

10. Council will continue to respond to inquiries for information/intervention, when appropriate, from individuals and other stakeholders.

11. Council will continue efforts to involve different partners in the development of a comprehensive employment strategy to increase the number of persons with disabilities who obtain needed training and find real work. This will include the specific need to monitor the changes created by the new federal-provincial agreement that will replace the Vocational Rehabilitation of Disabled Persons initiative.

12. Council will support the continued objectives and activities for Disability Awareness Week in New Brunswick to replace the former National Access Awareness Week.

d'ateliers, de réseaux d'information, de la rédaction de documents de principe et des rencontres régulières avec les consommateurs et autres intervenants à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement pour favoriser la prise de décisions éclairées.

8. Le Conseil jouera un rôle actif de surveillance dans l'élaboration, la mise en oeuvre et l'amélioration de la Stratégie portant sur les soins de longue durée pour le Nouveau-Brunswick, particulièrement en ce qui a trait au financement des soins personnels à domicile.

9. Le Conseil continuera de produire et de distribuer à grande échelle le *Répertoire des services offerts aux personnes ayant des handicaps au Nouveau-Brunswick* ainsi qu'un bulletin périodique, tout en tenant compte des restrictions budgétaires.

10. Le Conseil continuera, lorsque cela convient, de répondre aux demandes de renseignements ou d'intervention provenant de particuliers ou d'autres intervenants.

11. Le Conseil poursuivra ses efforts pour faire participer différents partenaires à l'élaboration d'une stratégie globale de l'emploi afin d'accroître le nombre de personnes ayant des handicaps qui obtiennent la formation requise et trouvent un emploi réel. Il faudra spécifiquement vérifier les changements créés par la nouvelle entente fédérale-provinciale qui remplacera le programme de réadaptation professionnel des personnes handicapées.

12. Le Conseil appuiera les objectifs et activités continus de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées au Nouveau-Brunswick qui remplacera l'ancienne Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées.

13. Council will attempt to provide opportunities for persons with disabilities and grassroots groups in the regions to be involved with Council activities.

14. Council will provide input to the federal, provincial and territorial reviews on social policy issues to ensure that disability perspectives are considered.

15. Council will continue to sit on a number of advisory committees and ad hoc groups to address specific topics of interest to citizens with disabilities.

16. The Council will push for updated statistics on persons with disabilities to be collected by Statistics Canada to allow for comparative analysis of such factors as rates of incidence by type of disabilities, income levels, education completed, employment, use of assistive devices, need for attendant care, type of housing, etc. to monitor progress and to plan effectively.

13. Le Conseil permettra aux personnes ayant des handicaps et aux groupes de la base dans les régions de prendre part à ses activités.

14. Le Conseil fournira des réactions aux études territoriales, provinciales et fédérales sur les questions de politique sociale afin d'assurer la prise en compte des perspectives des différents handicaps.

15. Le Conseil continuera de siéger à un certain nombre de comités consultatifs et de groupes spéciaux qui se penchent sur des sujets d'intérêt particulier pour les citoyens ayant des handicaps.

16. Le Conseil exercera des pressions pour que Statistique Canada fasse la collecte de données à jour sur les personnes ayant des handicaps afin de permettre des analyses comparatives de différents facteurs : taux d'incidence par type de handicap, niveau de revenu, scolarité, emploi, utilisation de dispositifs spéciaux, besoins des soins d'un préposé, types de logement, etc. Ces analyses permettront de suivre les progrès et de faire une planification efficace.

Financial Statements

31 March 1999

États Financiers

31 mars 1999

Auditor's Report

To the Chairperson and Members of the
Premier's Council on the
Status of Disabled Persons

I have audited the balance sheet of the Premier's Council on the Status of Disabled Persons as at 31 March 1999 and the statements of revenue and expenditure and surplus for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Council's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Council as at 31 March 1999 and the results of its operations for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles.

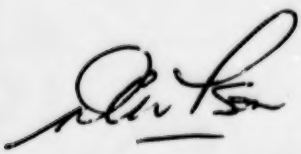

Daryl C. Wilson, F.C.A.
Auditor General

Fredericton, N.B.
28 May 1999

Rapport du vérificateur

À la présidente et aux membres du
Conseil du Premier ministre sur la
condition des personnes handicapées

J'ai vérifié le bilan du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées au 31 mars 1999 ainsi que l'état des recettes et dépenses et l'état de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Conseil au 31 mars 1999 ainsi que les résultats de son fonctionnement pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Le vérificateur général,

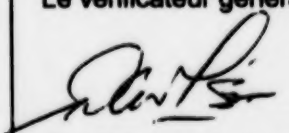

Daryl C. Wilson, f.c.a.

Fredericton (N.-B.)
Le 28 mai 1999

Balance Sheet
31 March 1999

Assets

	1999	1998
Current assets		
Cash	$ 31,118	$ 10,991
Accounts receivable	1,314	10,237
Prepaid expenses (Note 2)	8,461	1,152
	$ 40,893	$ 22,380

Liabilities and Surplus

Current liabilities		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 6,976	$ 2,457
Surplus		
Unappropriated	21,841	7,854
Appropriated (Note 1(c))	12,076	12,069
	33,917	19,923
	$ 40,893	$ 22,380

Approved by the Council

....., Chairperson

....., Member

Bilan
31 mars 1999

Actif

	1999	1998
Actif à court terme		
Encaisse	31 118 $	10 991 $
Débiteurs	1 314	10 237
Frais payés d'avance (note 2)	8 461	1 152
	40 893 $	22 380 $

Passif et excédent

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	6 976 $	2 457 $
Excédent		
Non affecté	21 841	7 854
Affecté (note 1(c))	12 076	12 069
	33 917	19 923
	40 893 $	22 380 $

Approuvé par le Conseil

....., présidente

....., membre

Statement of Revenue and Expenditure
For the year ended 31 March 1999

	1999	1998
Revenue		
Grants - Province of New Brunswick	$228,900	$ 224,900
Cost recoveries	1,275	27,523
Interest revenue	7	7
	$230,182	$ 252,430
Expenditure		
Salaries and employee benefits	$167,953	$ 167,719
Furniture and equipment	1,640	21,845
Office supplies	3,331	4,687
Telephone	3,296	3,429
Printing	7,399	5,910
Translation	1,942	6,985
Honoraria	5,501	5,625
Travel expenses	5,787	8,593
Postage	4,064	4,906
Maintenance	1,810	811
Hotel expenses	2,068	3,858
Parking	3,150	3,360
Council meetings	1,430	1,374
Consultations and seminars	3,383	4,794
Meals	975	1,514
Library and subscriptions	1,796	1,667
Office equipment rental	110	650
Insurance	378	451
Miscellaneous	105	368
Bank charges	70	132
	$216,188	$ 248,678
Excess (deficiency) of revenue over expenditure for the year	$ 13,994	$ 3,752
Allocated as follows :		
Unappropriated surplus	$ 13,987	$ 480
Appropriated surplus	7	3,272
	$ 13,994	$ 3,752

État des recettes et dépenses
Pour l'exercice terminé le 31 mars 1999

	1999	1998
Recettes		
Subventions - Province du Nouveau-Brunswick	228 900 $	224 900 $
Recouvrements	1 275	27 523
Revenu d'intérêts	7	7
	230 182 $	252 430 $
Dépenses		
Traitements et charges sociales	167 953 $	167 719 $
Ameublement et matériel	1 640	21 845
Fournitures de bureau	3 331	4 687
Téléphone	3 296	3 429
Imprimerie	7 399	5 910
Traduction	1 942	6 985
Honoraires	5 501	5 625
Frais de déplacement	5 787	8 593
Affranchissement	4 064	4 906
Entretien	1 810	811
Frais d'hôtel	2 068	3 858
Stationnement	3 150	3 360
Réunions du Conseil	1 430	1 374
Consultations et séminaires	3 383	4 794
Repas	975	1 514
Bibliothèque et abonnements	1 796	1 667
Location de matériel de bureau	110	650
Assurances	378	451
Divers	105	368
Frais bancaires	70	132
	216 188 $	248 678 $
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses pendant l'exercice	13 994 $	3 752 $
Distribué à l'excédent :		
Non affecté	13 987 $	480 $
Affecté	7	3 272
	13 994 $	3 752 $

Statement of Surplus
For the year ended 31 March 1999

	1999	1998
Unappropriated surplus :		
Balance, beginning of year	$ 7,854	$ 7,374
Allocation of excess of revenue over expenditure for the year	13,987	480
Balance, end of year	$ 21,841	$ 7,854
Appropriated surplus :		
Balance, beginning of year	$ 12,069	$ 8,797
Allocation of excess of revenue over expenditure for the year (Note 1(c))	7	3,272
Balance, end of year	$ 12,076	$ 12,069
Total surplus :		
End of year	$ 33,917	$ 19,923

État de l'excédent
Pour l'exercice terminé le 31 mars 1999

	1999	1998
Excédent non affecté :		
Solde, début de l'exercice	7 854 $	7 374 $
Distribution de l'excédent des recettes sur les dépenses pendant l'exercice	13 987	480
Solde, fin de l'exercice	21 841 $	7 854 $
Excédent affecté :		
Solde, début de l'exercice	12 069 $	8 797 $
Distribution de l'excédent des recettes sur les dépenses pendant l'exercice (note 1(c))	7	3 272
Solde, fin de l'exercice	12 076 $	12 069 $
Excédent total :		
Fin de l'exercice	33 917 $	19 923 $

Notes to Financial Statements
31 March 1999

1. Summary of significant accounting policies

a) Capital assets

It is the policy of the Council to charge all capital asset purchases to expense in the period in which the expenditure is incurred.

b) Services provided by the Province of New Brunswick

The Council uses an office for which rent is paid by the Province of New Brunswick. Therefore, no rental charge has been included in the Council's expenses.

c) Appropriated surplus

Revenues other than the provincial grant have been designated by the Council for the expressed purpose of stimulating popular participation of the disabled throughout the Province in activities of the Council. To reflect the restricted use of these funds a special appropriated surplus account was created. Revenues, net of related expenses, are included in this special surplus account. The Council will utilize these funds to offset the increasing cost of enabling persons with disabilities to attend Council meetings or to obtain information.

2. Other activities - Disability Awareness Week

The Council acted as a co-ordinator for National Access Awareness Week (NAAW). In 1998 the name was changed to Disability Awareness Week (DAW). Funds received for DAW are deposited in a bank account under the control of the provincial DAW committee. Human Resources Development Canada (HRDC) use to provide specific

Notes afférentes aux états financiers
31 mars 1999

1. Résumé des principales conventions comptables

a) Immobilisations

La politique du Conseil est d'imputer les achats d'immobilisations aux dépenses durant l'exercice où la dépense est engagée.

b) Services fournit par la province du Nouveau-Brunswick

Le Conseil utilise un local auquel les frais de location sont payés par la province du Nouveau-Brunswick. Cependant, aucun montant n'a été inscrit aux dépenses du Conseil.

c) Excédent affecté

Les recettes autre que les subventions gouvernementales ont été désignées par le Conseil pour le seul but d'encourager les personnes handicapées de toute la province à participer aux activités mises sur pied par le Conseil. Pour refléter l'utilisation limitée des fonds en question, un compte d'excédent affecté a été créé. Les recettes, nettes des dépenses s'y rattachant, sont incluses dans ce compte d'excédent affecté. Le Conseil utilisera ces fonds pour contrebalancer le coût, de plus en plus élevé, de permettre aux personnes handicapées d'assister aux réunions du Conseil ou d'obtenir de l'information.

2. Autre activité - Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées

Le Conseil agit à titre de coordonnateur pour la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées. En 1998 le nom fut changé à Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées. Les fonds reçus pour cet événement sont déposés dans un compte bancaire sous le contrôle du comité provincial de la Semaine

funding approved for National Access Awareness Week. The national campaign ended in 1998 but with the help of the provincial DAW committee, the Council has continued to act as the co-ordinator of the event.

The committee applies for grants from HRDC, however, the Council is now responsible for any expenditures not reimbursed.

The DAW expenditures of $7,443 incurred in 1998-99 are included in the prepaid expense on the financial statements as they relate to next year's event.

In prior years, the full amount of expenditures was reimbursed before year-end and the expenditures were netted against the revenue.

de sensibilisation à la situation des personnes handicapées. Développement des ressources humaines Canada fournissait des fonds spécifiques approuvés pour la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées. La campagne nationale pris fin en 1998 mais le Conseil continua d'agir comme coordonnateur de l'événement avec l'aide du comité provincial de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées.

Le comité applique pour des fonds pour l'événement auprès de Développement des ressources humaines Canada mais est maintenant responsable de toutes dépenses non remboursées.

Les dépenses encourues durant l'année financière 1998-99 par le comité provincial de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées se chiffraient à 7 443 $ et sont incluses dans les frais payés d'avance sur les états financiers car elles se rapportent à un événement de l'année prochaine.

Durant les dernières années, le montant total des dépenses état remboursé avant la fin de l'année financière et les dépenses étaient réduites contre les revenus.

Notes

Notes